

# HONORAIRES D'AGENCE

## TRANSACTION

**Coût de la prestation, en % du prix de vente, à la charge de l'acquéreur:**

Plus de 300 000€ : 5.5%  
De 200 000€ à 300 000€ : 6%  
De 100 000€ à 200 000€ : 6.5%  
De 50 000€ à 100 000€ : 7%  
De 30 000 à 50 000€ : 8%  
De 0 à 30 000€ : 9%  
Honoraires plancher: 4 000 euros

## LOCATION

**Coût de la prestation location pour le propriétaire et le locataire (visite, constitution du dossier, rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée)**

Location d'un bien sans chambre séparée (Studio, T1) : 2 semaines de loyer ;

Location d'un bien avec 1 ou 2 chambres : 3 semaines de loyer ;

Location d'un bien avec 3 chambres ou plus: 1 mois de loyer ;

Location d'un bien meublé: 1 mois de loyer.

Nos tarifs sont à jour de la réforme Alur concernant le plafonnement des honoraires d'agence, applicable à partir du 15 septembre 2014. Ainsi, nos honoraires sont inférieurs au plafond de 8€ le m<sup>2</sup> pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail, et au plafond de 3€ le m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'état des lieux.

## GESTION

6.7% HT, soit 8% TTC du montant du loyer.